



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Centre d'études du droit des organisations  
européennes (CEDORE)

Sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Nice Sophia-Antipolis

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'études du droit des organisations  
européennes (CEDORE)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Nice Sophia-Antipolis

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



# Unité

Nom de l'unité : Centre d'études du droit des organisations européennes (CEDORE)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2149

Nom du directeur : Mme Josiane AUVRET-FINCK

## Membres du comité d'experts

### Président :

M. Paul-Henri ANTONMATTEI, Université Montpellier 1

### Experts :

Mme Frédérique FERRAND, Université Jean Moulin - Lyon 3, représentant le CNU

M. Michel LEVINET, Université Montpellier 1

M. Martial MATHIEU, Université Grenoble 2

Mme Marie-Hélène MONSERIE-BON, Université Toulouse 1

M. Jean-Marc THOUVENIN, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

## Représentants présents lors de la visite

### Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Christine NEAU-LEDUC, représentant M. Xavier VANDENDRIESSCHE empêché pour raisons de santé.

### Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc LARDEAUX, Vice-Président du conseil scientifique de l'Université Nice Sophia-Antipolis.



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le 19 janvier 2011, dans la salle du Conseil de la Faculté de droit et de science politique (campus Trotabas), le comité d'experts a entamé ses travaux par une discussion fort intéressante avec M. Jean-Marc LARDEAUX (Vice-Président du conseil scientifique de l'Université Nice Sophia-Antipolis) sur la politique scientifique de l'université et sur la place des unités expertisées. Il a ensuite auditionné le directeur et des membres du CEDORE. Dans une ambiance sereine et constructive, la discussion a permis de mieux appréhender le fonctionnement de l'unité et son activité scientifique. Les doctorants ont, enfin, été entendus hors la présence des enseignants-chercheurs. L'organisation matérielle de la visite a été tout à fait excellente.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Créée en 1990, longtemps marquée par la personnalité éminente et le rayonnement du Professeur Joël Rideau, l'unité est actuellement dirigée par Mme Josiane Auvret-Finck. Le CEDORE est un laboratoire de recherche juridique en droit européen (droit de l'Union européenne, droit du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme). Les thèmes de recherches dans ces domaines sont assez variés : modalités de l'intégration de l'acquis dans les pays candidats à l'adhésion liés à l'Union européenne par un accord d'association, la politique étrangère et de sécurité communes (PESC), l'examen de l'impact des textes européens dans les domaines du droit commercial européen

Avec le Groupement d'Etudes et de Recherches en Droit International et Comparé (GEDERIC), cette unité constitue la composante recherche de l'Institut du droit de la paix et du développement (IDPH) qui a le statut de composante au sein de l'Université de Nice Sophia Antipolis. L'unité occupe des locaux dans cet Institut.

- Equipe de Direction :

Jusqu'en 2007, l'unité a été dirigée par M. Joël RIDEAU. La direction de l'équipe est assurée depuis janvier 2008 par Mme Josiane AUVRET-FINCK.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	9	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	1
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0,20	0,10
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1 CDD 10 mois	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	11	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	4

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Cette unité, longtemps marquée par la notoriété de son ancien directeur, développe, dans l'ensemble, une activité de recherche de bon niveau avec des travaux publiés régulièrement dans des revues de référence. Toutes les publications ne concernent cependant pas les axes de recherche de l'unité, ce qui laisse le sentiment d'une addition de contributions individuelles.

L'effectif d'enseignants-chercheurs annoncé pour le prochain contrat est, quantitativement, assez faible. L'unité peine aussi à attirer des doctorants.

La gouvernance de l'unité, quasi inexistante, est aisément perfectible.

- Points forts et opportunités :

- Partenariats consistants ;
- Financement conséquent.

- Points à améliorer et risques :

- Effectif limité du fait des départs à la retraite et des changements d'unités ;
- Intégration insuffisante de la réflexion européenne dans les différents champs de son utilité ;
- Nombre peu élevé de doctorants ;
- Une gouvernance qui laisse à désirer, en l'absence de politique d'animation de l'unité de recherche.



- **Recommandations :**

- Attirer d'autres enseignants-chercheurs ;
- Mieux définir la thématique commune.

- **Données de production :**

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	5
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	0
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)] (calculé sur les fiches figurant dans le dossier, soit 6 sur 10)	100%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	0
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	3

### 3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

L'activité scientifique est, dans l'ensemble, satisfaisante. Les publications sont assez nombreuses, variées (articles, chapitres d'ouvrages...) et de qualité. Les supports de publication sont généralement reconnus. On relèvera toutefois des publications dans des domaines extérieurs aux axes de l'unité (droit des sociétés, droit des procédures collectives, droit constitutionnel). Cette absence d'homogénéité d'un corpus de publications tend à refléter une addition d'individualités.

Il faut déplorer la soutenance de 3 thèses seulement, dont les sujets et les directions échappent en partie aux thématiques fortes et aux personnels du centre.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'unité peine à stabiliser le nombre de ses enseignants-chercheurs (de l'aveu même de la responsable de l'équipe). Elle attire peu de doctorants (11), en dépit de l'inscription récente de 3 doctorants. Le comité d'experts a d'ailleurs entendu seulement 4 doctorants (dont les 3 nouveaux). Parmi les 11 précités, 5 font leur thèse sous la direction d'une MCF HDR qui va quitter le centre. La possibilité d'un redressement est liée à l'éventuelle habilitation d'un M 2 de *Droit européen des affaires*.

L'intégration de l'unité au sein de l'Université est bonne. Son rayonnement national est convenable et il devrait se renforcer avec la création d'un Centre d'excellence Jean Monnet au sein de l'Université. L'unité ne participe pas à des appels d'offres et ne réalisent pas des travaux sur contrat.

La capacité à obtenir des financements externes (principalement en provenance des institutions européennes) est réelle ; la participation à des programmes internationaux et la collaboration avec des laboratoires étrangers sont satisfaisantes. A ce titre, le maintien de l'affichage « européen » au sein de l'IDPH semble important pour assurer la pérennité de l'attribution des fonds européens.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :**

La gouvernance n'est pas vraiment satisfaisante comme l'exprime, au demeurant, le Projet (Partie I : Projet scientifique, p. 8) : « *Il n'y a pas, à proprement parler, de politique d'animation de l'équipe. Les enseignants chercheurs rattachés au CEDORE ont l'habitude de se côtoyer et d'échanger* » ; « *Il importe que chaque membre du CEDORE, quel que soit son grade ou sa spécialité, puisse porter un projet spécifique avec l'assurance de pouvoir le mener jusqu'à son terme, le cas échéant, jusqu'à la publication sous sa propre direction* ».

L'audition des 4 doctorants confirme largement cette impression d'absence de véritable stratégie commune, en dépit de l'existence d'un *Séminaire doctoral international et européen* (un temps, conduit en coopération avec le GEREDIC), mais qui manque néanmoins de lisibilité, notamment quant à l'implication des doctorants de l'unité.

- **Appréciation sur le projet :**

Le CEDORE présente une liste de projets quelque peu hétéroclite, qui manque de cohérence et soulève la question de leur faisabilité, eu égard à l'étroitesse de l'équipe d'enseignants-chercheurs. Comme dans le cadre de la période passée (Bilan), se pose la question de la place du droit constitutionnel dans la problématique de recherche de l'unité. La nouvelle Chaire Jean Monnet *ad personam*, dont est titulaire depuis juin 2010 une ancienne ministre et présidente du Parlement européen, auteur en 2008-2009 de simples participations à des *ouvrages de vulgarisation*, ne permet pas vraiment d'envisager un renforcement de cette cohérence.

L'augmentation de certains moyens est présentée comme conditionnée par l'éventuelle création d'un *Centre d'excellence Jean Monnet* au sein de l'Université.

L'unité devrait justifier par ses activités que la grande faiblesse de l'encadrement administratif (0,2 dans le bilan) soit corrigée par l'affectation à mi-temps d'un personnel.

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre d'Etudes du Droit des Organisations Européennes (CEDORE)	A	B	B	B	B

**C1** Qualité scientifique et production

**C2** Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

**C3** Gouvernance et vie du laboratoire

**C4** Stratégie et projet scientifique



**Statistiques de notes globales par domaines scientifiques**  
(État au 06/05/2011)

**Sciences Humaines et Sociales**

<b>Note globale</b>	<b>SHS1</b>	<b>SHS2</b>	<b>SHS3</b>	<b>SHS4</b>	<b>SHS5</b>	<b>SHS6</b>	<b>Total</b>
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>82</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>276</b>
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Intitulés des domaines scientifiques**

**Sciences Humaines et Sociales**

- SHS1 Marchés et organisations**
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux**
- SHS3 Espace, environnement et sociétés**
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation**
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures**
- SHS6 Mondes anciens et contemporains**



Nice, le 05 avril - 2011

Affaire suivie par :  
Eric DJAMAKORZIAN

Tél. : 04 92 07 66 05  
Fax : 04 92 07 66 00

N/REF : 2011-1722

AERES  
M. Pierre GLORIEUX  
Directeur de la section des Unités  
de recherche  
20 rue Vivienne  
75002 – PARIS

Ref : Rapport d'évaluation S2UR120001743 - Centre d'Etudes du Droit  
des Organisations Européennes (CEDORE) - 0060931E

Monsieur le Directeur,

Faisant suite au travail effectué par le comité de visite de l'AERES et du  
rapport d'évaluation émis sur l'Unité de Recherche « Centre d'Etudes  
du Droit des Organisations Européennes » portée par l'Université Nice  
Sophia Antipolis, vous voudrez bien trouver ci-joint la réponse que nous  
désirons apporter à ce rapport.

Celle-ci ne comporte que des observations de portée générale qui  
répondent très directement et positivement aux recommandations du  
comité de visite.

Avec nos remerciements pour la pertinence et le caractère constructif  
des appréciations portées par le comité de visite,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes  
sentiments distingués

Le Président de l'Université  
de Nice-Sophia Antipolis



Albert MAROUANI

## **Observations générales sur le rapport de l'AERES concernant le CEDORE (renouvellement EA 2149), directrice professeure Josiane AUVRET-FINCK**

L'équipe du CEDORE a pris bonne note du rapport de l'AERES et exprime sa détermination à redresser les points négatifs qui y sont répertoriés.

En ce qui concerne la stratégie de recherche, elle sera revue pour être axée sur le droit de l'Union européenne. La mise en place d'un master droit européen des affaires ainsi que la création d'un Centre d'excellence Jean Monnet créeront une dynamique en faveur d'une ligne privilégiant la cohérence et une véritable interdisciplinarité.

La gouvernance sera renforcée en vue de préserver la spécialité du Laboratoire et, partant, la lisibilité de ses activités sur le plan international.

Les moyens dont disposent le Laboratoire, son rayonnement international ainsi que le caractère participatif de son fonctionnement sont des atouts permettant de relever le défi des effectifs à la faveur de nouvelles nominations qui interviendront à la suite des mutations et départs à la retraite.

Enfin, la réorganisation des enseignements de droit européen, en licence, la mise en place d'un DU pluridisciplinaire d'Etudes européennes au niveau du master, dans le cadre du Centre d'Excellence Jean Monnet, ainsi que la création d'un master droit européen des affaires devraient alimenter le vivier des doctorants.

Par ailleurs, des efforts seront entrepris pour corriger la faiblesse actuelle de l'animation doctorale.

Les membres du Laboratoire, qui, jusque là, ont beaucoup investi au niveau de l'Ecole doctorale (c'est le CEDORE qui a organisé, en 2008, la première journée de conférences de l'ED) concentreront leur énergie sur la vie du Laboratoire en complétant le suivi individuel rapproché par un forum doctoral.

Celui-sera commun au CEDORE et au GEREDIC afin de permettre un véritable échange interdisciplinaire.

Dans ce cadre, les doctorants présenteront régulièrement des rapports sur l'évolution de leurs thèses et autres travaux. Ces rapports donneront lieu à des observations de la part des enseignants-chercheurs et seront soumis à une discussion collective. En outre, le forum doctoral sera l'occasion de faire des points d'actualité juridique et de coordonner la recherche collective.

Fait à Nice, le 31 mars 2011

  
Pr. Josiane AUVRET-FINCK

Chaire Jean Monnet

Directrice du CEDORE